

254

septembre 2015
mensuel
mubw.be

espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



De plus en plus de communes intéressées
**Les Smart Cities aux portes
du Brabant wallon**

ARCHITECTURE

L'audacieux pari de
l'école de Corroy-le-Grand

URBANISME

Le commerce comme enjeu
de revitalisation urbaine

CULTURE BW

L'habitat léger en fête
sans prise de tête



édito

Les limites de la patience

Cet été, un quotidien économique révélait qu'à Bruxelles-Ville, il fallait parfois attendre plus de six mois pour obtenir les renseignements urbanistiques nécessaires à l'achat ou à la vente d'un bien immobilier. Au lieu des 30 jours réglementaires. Ce qui plombe bien évidemment le marché.

En matière de retard, la Wallonie n'est pas en reste. Dans certaines communes du Brabant wallon, il n'est pas rare de devoir patienter plus de six mois pour obtenir un permis d'urbanisme. Ce qui nous amène bien loin des 115 jours légaux (dans le pire des cas). Le Cwatupe est bien évidemment souvent brandi en étendard pour justifier ces délais. Le CoDT, et ses délais de rigueur, devrait améliorer la situation. Du moins, on l'espère.

Car, dans le cas bruxellois comme dans le cas brabançon, le bât ne blesse pas uniquement dans les procédures mais également, et surtout, dans le manque d'effectif des services Urbanisme. Seul un renforcement de ces services pourra améliorer une situation aujourd'hui précaire mais ô combien capitale sur les plans urbanistique, sociétal et économique.

> **Xavier Attout**

sommaire

- 03** En deux mots
- 04** Dossier
Les Smart Cities aux portes du Brabant wallon
- 07** Débat
La ferme de demain sera-t-elle minimaliste ?
- 08** Architecture
L'architecture scolaire en pleine mutation
- 10** Environnement
L'Abbaye de Villers se réinvente une attractivité
- 11** Urbanisme
Le commerce comme enjeu de revitalisation urbaine
- 12** L'habitat léger en fête
sans prise de tête
- 14** La Quadrature du Cercle,
pour un cinéma de qualité
- 15** Épinglé pour vous...
L'agenda du mois
- 16** Soirée d'information
Le Community Land Trust, une piste d'accès
au logement

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable : Édith Grandjean - Coordination : Catherine Vandebosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski, C. Vandebosch
Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandebosch, A. Chevalier, X. Attout, S. Evrard - Président de Maison de l'Urbanisme : Mathieu Michel

Maquette : www.doublepage.be - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7 700 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou m.urbanisme@ccbwb.be - Site internet : www.mubw.be - www.ccbw.be

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : X.A.



Court-Saint-Étienne : 173 logements au Val de Croix

Le permis de lotir permettant la construction de 173 logements sur le site du Val de Croix, juste en face du crématorium, vient d'être octroyé par le Collège de Court-Saint-Etienne. Le terrain est situé entre la rue Defalque et la rue Suzeril. Le promoteur, Bouygues Immobilier, va maintenant devoir introduire les différentes demandes de permis d'urbanisme. Les constructions se feront progressivement.

Un éco-zoning en projet au cœur d'une sablière

L'aménagement d'un éco-zoning d'une quinzaine d'hectares dans la sablière de Mont-Saint-Guibert (80 ha au total) est actuellement à l'étude. Plusieurs investisseurs sont à la manœuvre dans ce dossier, dont l'ancien échevin de l'Urbanisme local Charles Vandendries, aujourd'hui à la tête du bureau d'études PS2. L'idée est de concevoir un parc d'activités économiques centré sur l'écologie industrielle, où compétitivité économique et performance environnementale sont liées. La commune est favorable au projet, l'IBW et l'UCL sont par contre beaucoup plus réticentes. La sablière est située au croisement de la N25 et de la N4. Le projet sera dévoilé en octobre.



35

Le nombre de kots sociaux qui ont trouvé preneurs jusqu'à présent à Louvain-la-Neuve. Construits par Notre Maison, les 49 nouveaux logements destinés aux étudiants dont les parents ont des revenus modestes ne séduisent pas encore.

Wavre : les Carabiniers bientôt en chantier

L'important projet mixte développé par le promoteur Matexi à la Galerie des Carmes et au parking des Carabiniers (12 000 m² de commerces, 90 logements, 3 000 m² de bureaux), dont dépend grandement le regain commercial wavrien, évolue. L'imbraglio juridique commence à se démêler. Les premières demandes de permis seront rentrées au printemps 2016.

200 tonnes de déchets autour des bulles à verre

L'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) dénonce le manque de propreté situé aux abords des bulles à verre. L'incivilité des Brabançons oblige l'IBW à ramasser plus de 200 tonnes de déchets chaque année. Aucune piste de solution n'a encore été dégagée.



« Le choix de l'architecte a été plus important que celui de l'entrepreneur. »

L'échevin Luc Mertens au sujet de l'école de Corroy-le-Grand.

> Pour rappel, la Maison de l'urbanisme organise le vendredi 25 septembre une visite guidée à Lille. Vous y découvrirez le quartier des Rives de la Haute Deûle / EuraTechnologies, ainsi que le Parc de la Deûle. Infos : mubw.be

> Depuis le 1er septembre, la Maison de l'urbanisme accueille une nouvelle tête : Sandra Evrard, diplômée en communication, remplace Antoine Leux. Elle travaillait auparavant comme chargée de recherche et de projets au sein d'Action et Recherche culturelles.

Les Smart Cities font de plus en plus parler d'elles dans nos communes

Les villes intelligentes aux portes du Brabant wallon

La ville intelligente se profile à l'horizon. Les technologies de l'information permettraient d'aménager des villes plus vertes, plus fluides, plus économes en énergie et plus propres. Le concept se développe doucement en Belgique. En Brabant wallon, Wavre et La Hulpe sont les plus actives.

Concept marketing, produit technologique ou enjeu citoyen ? La ville intelligente est à nos portes et fait beaucoup parler d'elle ces derniers temps. Il suffit de faire quelques recherches sur le web pour tomber sur une littérature abondante sur le sujet. Notre dernier Midi de l'urbanisme, en juin dernier, a tenté de faire le point sur la question. Il en est ressorti plusieurs éléments intéressants. Qu'est-ce qu'une Smart City tout d'abord ? En théorie, une ville qui permettrait à ses habitants de mieux vivre, de mieux se déplacer, de mieux travailler et de mieux consommer. Et ce, grâce aux technologies de l'information et de la communication qui changent les modes de vie, de déplacement, de consommation et de production.

Pourquoi des Smart Cities ?

Ce concept part d'un constat : l'urbanisation va exploser et concentrer les habitants dans les centres urbains. L'enjeu consiste donc à concevoir des villes qui intègrent intelligemment la pression démographique en termes de mobilité, d'énergie, d'environnement, de conception de bâtiment, etc. De quoi avoir une ville plus verte, plus fluide, plus économe en énergie et plus propre.

Aujourd'hui, le concept de Smart Cities part toutefois encore dans tous les sens. Il n'y a pas encore de villes intelligentes mais bien une multitude d'initiatives centrées sur un domaine bien précis. Et surtout un gros business qui se profile. Avec son lot d'interrogations : les villes sont-elles condamnées à devenir intelligentes

pour survivre ? Ont-elles déjà vu le jour ou sommes-nous face à des projets isolés ? Qui va se charger de rendre ces villes intelligentes ? Autant de questions qui agitent les acteurs qui gravitent autour des redéveloppements urbains.

Deux visions entre romantisme et business

« Le terme *Smart Cities* est apparu au début des années 2000 à l'initiative d'IBM, explique Jacques Teller, professeur

« Le risque des Smart Cities est de créer une réelle fracture sociale et technologique dans la société. »

d'Aménagement du territoire et d'Urbanisme à l'ULg. *Au-delà du marketing, on recycle « une vieille idée » : la ville comme écosystème économique, social et technologique.* » Et le professeur de lancer une citation de Julien Damon, professeur de Sciences Po à Paris, qui affirme qu'une « métropole intelligente est une ville qui améliore ses qualités et son attractivité, en s'appuyant, notamment, sur les ressources numériques. »

En fait, quand on parle de Smart Cities, deux visions s'affrontent : l'une, orientée vers les entreprises, qui dévoile le business énorme qui est en jeu pour les sociétés de services, de consultance et de technologies de l'information ; l'autre, une vision plus romantique, qui montre

une « ville en train de se construire » par le biais d'initiatives citoyennes et de réseaux d'acteurs.

Existe-t-il déjà des villes intelligentes ?

Non, aucune. Dans la pratique, les villes



À Limal, tout un quartier dispose désormais d'un éco

intelligentes sont encore à créer. Ces dernières années, nous assistons davantage à l'émergence d'initiatives éparses et centrées sur un domaine bien précis. Comme la gestion du trafic (via la collecte de données en temps réel permettant de mieux adapter l'offre de transports publics, la géolocalisation des places de parking), l'instauration de compteurs énergétiques intelligents, l'optimisation des services de sécurité. En Europe, les bons élèves se nomment Paris, Amsterdam ou encore Barcelone. Un peu plus loin, Shanghai, Boston ou Séoul sont des exemples en la matière.

En Belgique, quelques villes, principalement flamandes (Gand, Courtrai, Anvers), sortent du lot. Pour financer certains projets de communes belges, Belfius et la Banque européenne d'investissement, ont créé un fonds de 400 millions.

Où en est-on en Brabant wallon ?

Wavre a lancé récemment un système d'éclairage intelligent dans un quartier de Limal. La lumière des poteaux s'allume et s'éteint en fonction de la présence d'un piéton ou d'une voiture. D'autres quartiers pourraient également être équipés de ce système à l'avenir. La Hulpe est

quant à elle un peu plus avancée. Elle est considérée comme une commune pilote en la matière. Elle fait partie des dix communes belges sélectionnées dans le cadre des Smart Cities awards, décernés en novembre prochain. Pourquoi ? Pour avoir été la première commune wallonne à disposer de l'application Betterstreet (voir ci-contre).

Qui finance ces investissements ?

Les pouvoirs publics ne pourront subvenir à tous les besoins. Le privé sera donc un acteur clé dans l'optique du développement des Smart Cities. Ses détracteurs répètent d'ailleurs souvent que seule les entreprises profiteront réellement de l'essor des villes intelligentes, vu le business qui est à la clé. « *Le risque est de créer une réelle fracture sociale et technologique dans la société*, précise Christophe Dister, bourgmestre de La Hulpe. *Il faut donc être attentif à laisser le citoyen au centre du jeu et ne pas créer une fracture sociale par ce développement. Il faut en prendre les atouts et résorber les inconvénients.* »

> **Xavier Attout**

interview

« Aider les communes à réaliser leurs projets »



Francis Hayen est responsable du projet Smart Cities & Sustainable Development de Belfius

> La Smart City n'est-elle pas une mode passagère plutôt qu'une tendance de fond ?

Non, je ne pense pas. La société est en pleine évolution. On aurait pu croire que ce processus lancé par l'industrie technologique aurait pu être passager. Mais ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, on parle à la fois d'une ville intelligente et durable. Ce ne sont donc plus que des villes high-tech. Pour le reste, il est nécessaire de répondre aux grands défis de demain en matière de développement durable. Ce qui fait que les entreprises et les pouvoirs publics devront faire preuve de créativité pour construire des villes et communes intelligentes. Des villes porteuses d'innovations durables dans les domaines de la mobilité, de la gouvernance, du logement, de l'environnement, de l'économie et du capital humain.

> Pourquoi avoir créé ce fonds de 400 millions avec la Banque européenne d'investissement ?

Car il s'agit de notre job d'aider les communes. Nous voulons encourager les projets de ce type. Il s'agit de projets en lien avec la mobilité, le développement urbain et l'efficacité énergétique.

> Quel type de financement peuvent espérer les communes ?

Il ne s'agit pas de subsides mais d'un crédit à des conditions avantageuses... Pour l'heure, quinze projets ont déjà été attribués, pour un montant de 58 millions. Dix projets vont bientôt l'être (54 millions). Alors qu'une centaine de projets sont à l'étude. La plupart des projets concernent le développement urbain.

> Des exemples ?

Des panneaux photovoltaïques installés sur une école de Silly, le redéveloppement d'une friche à Wetteren ou encore le nouveau centre administratif de Gembloux axé sur l'efficacité énergétique.

> On semble être éloigné des villes intelligentes, non ?

Je ne pense pas. Il faut voir les projets dans leur globalité. Nous favorisons également les investissements durables.

> **Propos recueillis par X. A.**



clairage intelligent. Les lampes s'allument ou s'éteignent en fonction de la présence des automobilistes ou piétons. © X. A.

La Hulpe est la seule commune pilote Smart Cities du Brabant wallon

« Les post-it, c'est désormais terminé ! »

Un tag sur un des murs de la gare, un dépôt d'immondices au coin d'une rue, un nid de poule dans une voirie ou encore un panneau de signalisation à terre. Des désagréments qui sont le lot quotidien des communes. Comment fait-on habituellement pour les remarquer ? Le plus souvent quand un ouvrier communal passe par là ou qu'un riverain prend son téléphone pour signaler un problème à la commune.

À La Hulpe, commune de 7 400 habitants, on agit différemment depuis l'automne 2013. Une application mobile permet désormais aux citoyens de signaler à l'aide de leurs smartphones les problèmes qu'ils rencontrent dans l'espace public. Dès qu'ils observent une incivilité ou un problème, ils peuvent en prendre une photo et l'envoyer directement au service technique de la commune. La photo est géolocalisée et inscrite dans un listing des tâches à effectuer. « *C'en est fini du règne des post-it, sourit le bourgmestre en titre local, Christophe Dister. Il y a un réel gain de temps et d'efficacité. Auparavant, un ouvrier devait aller sur place pour confirmer la situation, parfois pour rien, et ensuite effectuer le déplacement.* » En un an et demi d'utilisation, près de 450

signalements ont été transmis. Soit environ un par jour. On observe qu'actuellement 62 % ont été résolus, 15 % sont en cours de traitement et 9 % sont planifiés. « *C'est un autre avantage de ce service : les citoyens sont informés de l'évolution du traitement de leur demande. Il y a une véritable amélioration en termes de gouvernance et de transparence.* » La facilité d'utilisation permet ici d'accélérer le traitement des données et d'améliorer le cadre de vie de la commune.

Poursuivre dans cette voie

Autre avantage : le fait qu'en synthétisant les problèmes relevés, la commune peut aiguiller sa politique vers l'un ou l'autre aspect. « *Des décisions structurelles peuvent être prises comme l'installation d'une poubelle à un endroit si plusieurs signalements font remarquer qu'il y a des déchets à cet endroit. Ou encore, si dans une rue, des poteaux d'éclairage sont régulièrement emboutis, il sera opportun de revoir leur disposition.* »

Vu le succès de cette première incursion dans le monde des villes intelligentes, la commune ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Elle a développé une application « *La Hulpe* » reprenant une série d'informations liées à la vie locale. Que ce soit un agenda des activités festives et culturelles, les heures d'ouverture et de fermeture des lieux publics ou encore des sites touristiques. Betterstreet y sera également intégré. « *Cela peut aussi être utile de passer par ce biais pour envoyer des notifications en cas de coupure de courant ou de problème de voirie.* » Ajoutons que des QR codes ont été disposés sur l'un ou l'autre bâtiment ou monument emblématique de la commune. De quoi disposer directement d'informations sur le sujet lors d'une visite. « *On espère encore perdurer dans cette voie et améliorer l'aspect « intelligent » de notre commune. Mais cela ne doit pas faire office de fracture entre différentes parties de population. Nous sommes attentifs à cela.* »

> X. A.

« Tout n'est pas positif dans les Smart Cities »

Cristina Braschi est architecte-urbaniste et doctorante en Art de bâtir et Urbanisme à l'UCL. Elle pose un avis très critique sur les villes intelligentes. « *Ce concept laisse peu d'espace au citoyen pour exprimer ses désirs de ville, si ce n'est par son utilisation comme « informateur » de ce qui se passe dans son environnement.* » Pour elle, la ville intelligente est partie sur de mauvaises bases. « *Son interprétation de départ part de la conception de la ville en*

tant que machine quantifiable, réglable, adaptable. Cette interprétation ne tient pas toujours compte de l'imprévu de la donnée humaine et de l'impossibilité de résoudre des problématiques sociales. »

La question des données récoltées dans le cadre des villes intelligentes pose également question. « *Elles peuvent être utilisées, à bon ou mauvais escient, par les autorités publiques ou les entreprises privées. On peut notamment dresser des*

cartes sur la fréquentation touristique, sur les immigrés, sur les trajets. Ces informations peuvent également être revendues. Ces données sont dangereuses mais pourraient également être utilisées dans certains cas. Tout n'est pas à jeter. Mais il faut être attentif et ne pas positiver à outrance ce concept. »

> X. A.



La question de l'avenir de l'agriculture diffère selon les points de vue

La ferme de demain sera-t-elle vraiment minimaliste ?

OUI



Carl Vandoorne est coordinateur de la ferme bio pédagogique de Sart-Biez à Grez-Doiceau

Les micro-fermes se multiplient. Elles laissent une grande place à l'humain et au bio. Et permettent à des maraichers qui n'ont pas, faute de moyens, accès au foncier, d'y accéder. Une manière d'enrayer aussi la disparition des fermes. Reste que le modèle des fermes traditionnelles n'est pas encore mort. Les deux modèles devraient cohabiter.

« Les grandes exploitations sont dépassées »

> On parle beaucoup des fermes du futur pour le moment. À quoi ressembleront-elles selon vous ?

Le déclin des fermes traditionnelles est inévitable. Rien que dans le village de Sart-Biez par exemple, seize ont disparu ces quarante dernières années. Ces disparitions sont dues à plusieurs facteurs tels que l'évolution de la société et des techniques agricoles, de même qu'à une pression immobilière intense. Cette perte s'est opérée au profit de la concentration des exploitations agricoles : celles-ci sont toujours plus grandes, plus mécanisées, plus modernes au détriment de la main-d'œuvre employée.

> Et la seule ferme qui subsiste à Sart-Biez est celle de Hubert del Marmol...

Oui, il s'agit d'une ferme qui forme une belle transition avec le passé puisqu'il s'agit en quelque sorte d'une ferme du

futur. Depuis quelques années, nous avons voulu proposer quelque chose d'autre. En remettant l'humain au centre des activités et en nous concentrant sur le bio. Nous permettons à différents maraichers de se lancer en leur mettant quelques ares à disposition.

> Ce modèle est-il en train d'essaimer ?

Oui, c'est une tendance qui est à la mode dans l'est du BW. De plus en plus de grands propriétaires mettent quelques ares à disposition de jeunes qui veulent se lancer dans les micro-fermes et ne peuvent accéder au foncier. Les initiatives de ce genre se multiplient. Pour faire du bio, quelques ares suffisent. Nous estimons que l'avenir est au circuit court et aux produits locaux. Les grandes exploitations n'ont plus aucun sens. Il faut endiguer la disparition des petites fermes familiales par l'encouragement citoyen à la création de micro-fermes dans nos Ardennes brabançonnaises au profit des jeunes en recherche d'emplois utiles et non délocalisables.

> Si bien que les premiers maraichers que vous avez accueillis volent de leurs propres ailes...

Oui, c'est le cas de Gwenaël du Bus et de Léa Corroy, deux maraichers qui travaillent dans la culture et la vente de légumes biologiques, et qui sont désormais actifs à Jodoigne.

NON



Marc Decoster est président de la section Brabant wallon de la Fédération wallonne de l'Agriculture

« La ferme traditionnelle ne disparaîtra pas »

> On parle beaucoup des fermes du futur pour le moment. À quoi ressembleront-elles selon vous ?

La question est complexe. Je pense que plusieurs modèles cohabiteront à l'avenir, mais le principal de la production restera entre les mains des fermes traditionnelles. Je ne suis pas certain que le modèle de ferme bio et dont l'exploitation est plus petite va se généraliser. Je note bien évidemment un regain d'intérêt pour ce type d'initiative. Mais de là à ce que cela devienne un modèle qui fasse référence... Ce n'est pas aussi simple que cela en a l'air.

> Vous êtes réticent par rapport à l'agriculture biologique ?

Non, pas du tout. Mais elle ne résoudra pas tout. Au niveau économique notamment, certains économistes démontrent que ce modèle n'est pas tenable à tous les coups. La production demande, de plus, beaucoup de temps.

> Que pensez-vous des micro-fermes ?

De tout temps, il y a eu une agriculture de subsistance. Mais gagner sa vie de cette manière est une autre paire de manches. Je respecte cette manière de travailler. C'est important qu'elle se développe. Mais ces micro-fermes ne mettront pas fin aux grandes exploitations et aux fermes traditionnelles. Les grandes fermes se spécialisent de plus en plus, formant des exploitations de 500 ha ou 1 000 ha. Les connaissances sont de plus en plus pointues, on arrive à un professionnalisme vraiment phénoménal.

> Vous êtes optimiste pour l'avenir ?

Oui. Je l'ai toujours été. Toutes les prévisions sont bonnes. La demande est importante. Pour le reste, les extrêmes vont se renforcer. Cela va s'industrialiser de plus en plus, alors que dans l'autre sens les micro-fermes vont se développer. Une certaine diversification voit également le jour. Avec des gîtes ou autres par exemple.

> Propos recueillis par Xavier Attout

L'extension de l'école de Corroy-le-Grand se veut particulièrement innovante

Une architecture scolaire qui est en pleine mutation

Les préfabriqués sont passés à la trappe dans cette école de village pour laisser place à un bâtiment à l'architecture contemporaine, favorisant les vues traversantes et l'interchangeabilité des espaces. Une preuve que les écoles actuelles sont bien plus lumineuses, durables et réfléchies qu'auparavant.

Un bâtiment qui accueillait auparavant la maison communale, une classe de garçons, une classe de filles et qui fait aujourd'hui office d'école. Des préfabriqués installés à quelques mètres de là pour accueillir la surpopulation scolaire du village. Et une cour de récréation plutôt désuète. Le schéma classique d'une école de village que l'on retrouve un peu partout en Wallonie.

L'école de Corroy-le-Grand (Chaumont-Gistoux) et ses 240 élèves a, depuis le 1er septembre, effectué son entrée dans le XXI^e siècle. L'établissement dispose d'un nouveau bâtiment à l'architecture particulièrement contemporaine comprenant, sur deux niveaux, neuf classes, une salle de sport, un réfectoire et des locaux administratifs. « Il est certain que cela va changer quelque peu le quotidien des professeurs et des élèves », sourit l'échevin local de l'Urbanisme Luc Mertens.

Un projet qui contraste avec son environnement

Le dossier n'est pas neuf. Les premières esquisses ont été dessinées en 1999. Le projet a été relancé en 2007, pour voir son financement par la Fédération Wallonie-Bruxelles se débloquer en 2011. Les travaux ont débuté en septembre 2014. Ils auront duré un an. « Le choix de l'architecte a pratiquement été plus important que celui de l'entrepreneur, ajoute Luc Mertens. Le bureau Modulo Architects est spécialisé dans les bâtiments scolaires. Ses compétences sont reconnues. Nous souhaitons un bâtiment qui contraste avec le bâtiment ancien et qui épouse la déclivité du terrain. C'était un beau défi. »

La marge de manoeuvre des architectes était étroite, l'école étant située en zone de Règlement général sur les bâtisses en site rural. Ils ont néanmoins réussi à faire passer leurs idées. « Le fonctionnaire délégué, qui était enthousiaste sur le projet, nous a dit : « Tant qu'à déroger, autant y aller à fond ! » », se rappelle, encore étonné par la réplique, Luc Mertens.

D'importantes différences de niveaux

Entre la rue de Chastre et le plus haut point du terrain, il y a une déclivité d'une dizaine de mètres. Un aspect qu'ont dû prendre en compte les architectes. « Les contraintes étaient nombreuses, fait remarquer l'architecte Antoine Belayew, du bureau Modulo Architects, en charge du projet. Notamment les différences de niveaux. Les bâtiments préfabriqués étaient disposés à différents niveaux. Nous avons souhaité redessiner cet espace. Le bâtiment épouse maintenant la pente naturelle. À l'exception de la salle de sports, située en contrebas, nous n'avons pratiquement pas dû creuser sur ce terrain. » Le bâtiment, occupé par les classes de primaire, permet de séparer le site en deux parties : une cour minérale à l'avant, et un espace jardin à l'arrière. « Une des obligations était également de respecter la philosophie et la pédagogie de l'école qui sont portées sur l'environnement », fait remarquer Luc Mertens. Et Antoine Belayew d'ajouter : « L'architecture scolaire exige aujourd'hui davantage de locaux interchangeables qu'auparavant. La luminosité est également un critère prépondérant. »

Le bâtiment donne l'impression de « ser-

penter » à travers le terrain. Il est recouvert d'un bardage aluminium/bois, alors que la toiture, légèrement inclinée, est verdurisée. Le nombre de châssis est important, même à l'intérieur du bâtiment, ce qui permet de favoriser les vues traversantes. Un souhait de l'architecte. « Il était nécessaire d'avoir une certaine transparence, de créer une fluidité dans les espaces, poursuit Antoine Belayew. La communication entre les classes a été favorisée par ce biais. Les écoles d'aujourd'hui sont bien loin des écoles d'antan. »

Rayon budget, l'investissement s'élève à 3,4 millions, subsidié à 75 % par la Fédération Wallonie-Bruxelles. La commune a déposé un million sur la table. Un investissement considérable pour une petite entité. « C'est bien simple : cette extension a englouti pratiquement l'entièreté du budget réservé à nos investissements pour cette législature », explique Luc Mertens.

Intégrer le gros oeuvre pour réduire le budget

Histoire de réduire les coûts, l'architecte a d'ailleurs raboté quelque peu son programme. Et a même proposé des aménagements particuliers, ce qui ne semble pas dérangeant dans le cadre d'une école : « Une manière de diminuer les coûts est d'intégrer le gros oeuvre. Les économies peuvent atteindre 10 à 15 % de ce budget. Cela passe notamment par le fait de laisser les hourdis en béton à vue ou encore de laisser les blocs de béton à vue et de ne pas les monter en quinconce. Il s'agit d'une bonne solution pour les pouvoirs publics qui souhaitent néanmoins réaliser un projet ambitieux. »

> Xavier Attout



Le nouveau bâtiment remplace des préfabriqués installés depuis trente ans. Son architecture est en rupture avec les bâtiments historiques de l'école. © X. A.

Elle se centre sur le développement durable par la création de jardins thématiques

L'Abbaye de Villers se réinvente une attractivité

L'Abbaye de Villers-la-Ville est en pleine mutation. L'objectif est de doper l'attractivité et de voir la fréquentation grimper en flèche dans les prochaines années. Cela passe notamment par un accent mis sur le développement durable. Visite guidée avec son directeur.



nagement d'un centre du visiteur, dans l'ancien moulin. Les travaux seront terminés au printemps 2016. Ils permettront d'accueillir les visiteurs dans de bien meilleures conditions. Une maquette géante du site (5 mètres sur 5) sera également visible. Mais ce centre du visiteur sera surtout la rampe de lancement d'un tout nouveau parcours permettant d'accéder au site. De l'ancien moulin, les visiteurs emprunteront une passerelle qui les emmènera sur le flanc de la colline avant de rejoindre une seconde passerelle et de descendre sur le site.

Donner envie de revenir

« Pour doper l'attractivité et augmenter le nombre d'entrées, il faut donner envie aux visiteurs de revenir régulièrement, lance le directeur de l'asbl de l'Abbaye de Villers-la-Ville, Patrick Fautré, chargé de redynamiser cet espace depuis dix-huit mois. *Cela passe par des expositions, des animations et un positionnement centré sur le développement durable. Il faut créer de la vie sur ce site.* »

L'angle environnemental prend en tout cas de l'ampleur. Deux chèvres se baladent déjà dans les ruines. Des moutons de races rustiques occuperont la prairie située sur les hauteurs de l'abbaye, dans le cadre d'un projet sociétal. Alors que différents jardins thématiques continueront à être développés. Le jardin des plantes médicinales d'inspiration médiévale existe déjà, de même que le jardin ornamental. Suivra, le 26 septembre, l'ouverture d'un jardin botanique et l'an prochain d'un jardin des senteurs reprenant des plantes aromatiques. Le jardin

de l'abbé est quant à lui en cours de rénovation. « *Nous souhaitons réellement développer le volet « jardins », en complémentarité avec le volet patrimonial,* précise Patrick Fautré. *Le jardin botanique, élaboré avec le doyen de la Faculté de Pharmacie de Liège, comprendra des plantes aromatiques, culinaires et médicinales. Au total, 11 000 plantes y ont été plantées, de même que dans le jardin de l'abbé ! L'objectif de notre équipe de vingt-six personnes est vraiment de donner envie aux visiteurs de revenir régulièrement à Villers pour y découvrir les nombreuses animations. Il faut tordre le coup à l'idée que l'on ne vient à l'Abbaye qu'une fois dans sa vie ! »*

Les caves à nouveau accessibles

Parmi les autres nouveautés, signalons aussi la réouverture, dix ans après leur fermeture, des caves du palais de l'abbé, qui datent du XVIII^e siècle et qui sont situées entre la cour d'honneur et la cour des novices de l'Abbaye de Villers-la-Ville. Elles s'étendent sur 300 mètres carrés, et comprennent neuf pièces souterraines en enfilade disposées de part et d'autre d'un couloir long de 40 mètres. Pour permettre aux visiteurs de redécouvrir cet espace, une cinquantaine de mètres cubes de boue ont été extraits à coups de piolet, de pelle et de seau. Une seconde partie de 300 m² sera déblayée et nettoyée dès l'an prochain. Des travaux qui témoignent de la nouvelle dynamique qui entoure l'abbaye.

> **Xavier Attout**

L'Abbaye de Villers-la-Ville poursuit sa mue entamée il y a deux ans. Plusieurs importants chantiers sont actuellement en cours. Ils doivent permettre, à terme, de doper l'attractivité d'un des principaux lieux touristiques wallons qui a comptabilisé 36 648 entrées l'an dernier. Si on ajoute les différents événements (spectacles d'été et autres), la fréquentation grimpe toutefois à plus de 100 000 visiteurs. La barre des 60 000 entrées est visée par l'Institut du Patrimoine wallon pour les prochaines années. Ces transformations suivent un plan défini dans un schéma de développement touristique. Le plus important est l'amé-

Le développement commercial de Wavre et LLN toujours en question

Le commerce comme enjeu de revitalisation urbaine

Se démarquer du tourisme commercial

Après une étude relative au développement de Wavre à l'horizon 2030, un schéma de développement commercial vient de voir le jour. La Ville possède désormais plusieurs cartes en main pour redynamiser un commerce wavrien en état de léthargie avancée. Les bureaux d'études Agora et Geoconsulting ont dressé les forces et faiblesses de la cité Maca, de même que les pistes pour lui donner un nouveau souffle. « *Notre volonté est de miser sur le charme et la proximité*, explique la bourgmestre f.f., Françoise Pigeolet. *Nous souhaitons nous démarquer d'un tourisme commercial de masse. Il faut en tout cas arrêter de noircir la question du commerce wavrien.* »

Dans les chiffres, la situation est pourtant loin d'être enthousiasmante. Wavre affiche un taux de cellules vides de 14 % dans le centre, pour 2 % à Louvain-la-Neuve et 3,6 % à Waterloo. « *Une situation problématique* », reconnaît Camille Lhote de Geoconsulting. Parmi les autres faiblesses, citons une clientèle trop wavrienne (50 %) et une évasion commerciale de près de 87 %. Dans l'autre sens, la localisation, le profil socio-économique de la zone de chalandise, les animations ou encore le nombre de cellules commerciales sont autant de points positifs. « *Les projets immobiliers en cours sont aussi de vraies opportunités à saisir*, lance François-Xavier Van Maele, du bureau Agora. *Tout comme le fait de miser sur le caractère local et la piétonisation du centre.* »

Les deux bureaux d'études ont listé une vingtaine de recommandations pour que Wavre retrouve une certaine attractivité. Citons le renouvellement commercial (moins de cellules vides), l'obligation d'attirer des locomotives, le renforcement de la signalétique ou encore la création d'une boucle commerciale. Aucun délai n'est toutefois fixé pour leur concrétisation.

La Ville de Wavre multiplie les études pour tenter de sauver le commerce wavrien. Elle vient de se doter d'un schéma de développement commercial. La Ville d'Ottignies-LLN veut quant à elle profiter de l'extension de L'esplanade pour équilibrer l'offre commerciale et diminuer les loyers. Des enjeux cruciaux pour la dynamisation des centres urbains.

Exiger une meilleure diversité des enseignes

La Ville d'Ottignies-LLN a décidé d'attaquer frontalement le gestionnaire et le propriétaire du centre commercial L'esplanade. En résumé, elle conditionnera l'octroi

du permis d'urbanisme relatif à l'extension de L'esplanade à une meilleure diversité des enseignes commerciales et à une baisse des loyers. « *Le politique ne peut peser d'aucune manière sur les loyers déterminés par un privé*, lance l'échevin Cédric du Monceau. *Mais nous disposons d'autres arguments...* »

La Ville s'attaque à un gros morceau. L'esplanade, qui comprend également la rue Charlemagne, est l'un des centres commerciaux les plus performants de Belgique. Son taux de cellules vides est proche de zéro.

Qu'est-ce qui a donc piqué l'échevin ? Des échos entendus ici et là de la part de commerçants évoquant une importante hausse des loyers (de 15 à 30 %). Ce qui l'a poussé à commander une enquête. Sur 136 enseignes, quinze ont répondu. L'attractivité de la ville, les animations et la sécurité sont saluées. Les loyers et le prix des parkings y sont décriés. « *Notre ville est un pôle culturel et doit le rester*, estime Cédric du Monceau. *Qui dit culture dit aussi magasins de culture. Cette hausse des loyers pourrait avoir des effets négatifs sur ces magasins. Je pense à Libris, qui s'interroge sur son futur, et à la Fnac. Les secteurs n'ont pas tous la même marge bénéficiaire. Il faut qu'il en soit tenu compte, dans la fixation des loyers et le prix des parkings.* »

Un schéma de développement commercial sera lancé dans les prochains mois pour tenter d'améliorer la situation.

Du côté de Devimo Consult, gestionnaire de L'esplanade, on se dit surpris. « *Nous avons toujours favorisé une diversité des enseignes*, explique Véronique Pirson, de Devimo. *Il s'agit d'un élément clé pour notre réussite.* »

> **Xavier Attout**



Découvrir le b.a.-ba de la vie simple de façon ludique et festive

L'habitat léger en fête sans prise de tête

Le 26 septembre, le Réseau brabançon pour le droit au logement (RBDL) vous invite à venir faire la fête de l'habitat léger, sans prise de tête ni revendication tonitruante, juste pour le plaisir et la découverte !

Qu'ils habitent une roulotte, une caravane, une yourte ou une maison en terre-paille, que celle-ci soit nichée dans un terrain privé à l'abri des regards parfois inquisiteurs d'une administration tatillonne ou dans une zone de loisirs, ceux qui ont opté pour l'habitat léger l'ont fait en connaissance de cause, désireux de s'inscrire dans le mouvement de la simplicité volontaire et de la reconnexion avec la nature, en expérimentant un nouvel art d'habiter et une solution valable à la crise du logement.

Le samedi 26 septembre, nombre d'entre eux convergeront vers Ramillies pour prendre part à une journée divertissante, familiale et conviviale durant laquelle ils feront la fête à l'habitat léger et feront quelques démonstrations de « bonnes pratiques ». Au programme : un spectacle Jeune public, des constructions en terre-paille, des animations pour enfants, des expositions, un forum, des concerts... Tout cela dans ou à côté de yourtes, roulottes, cabanes, chalets...

Jacques Quin habite le quartier alternatif de La Baraque à Louvain-la-Neuve depuis 25 ans. L'électricité et la plomberie n'ont pas de secrets pour celui dont le premier métier est frigoriste. « L'UCL avait donné son accord pour l'occupation des terrains dont elle est propriétaire, mais pour qu'elle reconnaisse les habitations et accepte que les habitants s'y domicilient, il fallait mettre tout aux normes parce que, dans les premiers temps de l'occupation par des étudiants, l'électricité et l'eau étaient fournies par

les voisins. On a fait ça dans les règles. Nous avons creusé des tranchées et je me suis occupé de l'installation de tous les câbles et tuyaux extérieurs. Cela nous a pris un an et demi. » À Ramillies, le sexagénaire expliquera comment les habitants du quartier de La Baraque gèrent les infrastructures communautaires et les problèmes qui en découlent.

Aujourd'hui, quelque 130 personnes habitent le Quartier qui a atteint son taux maximal d'occupation. Seule façon de s'y installer désormais : remplacer un habitant qui s'en va. « Nous avons au moins une demande par semaine », explique celui qui y est arrivé avec sa fille et son fils, alors jeunes ados. Le 26, son fils Olivier, qui y vit toujours, animera un atelier de sculpture terre-paille pendant lequel il montrera comment réaliser des bas-reliefs. Sa propre habitation a un aspect totalement atypique et original. Au départ d'une roulotte, il a créé une extension en terre-paille ornée de bas-reliefs animaliers. « L'habitat léger offre une grande liberté architecturale et esthétique, ainsi que beaucoup de proximité avec la nature », confie-t-il.

Au cœur des différents ateliers proposés lors de la journée festive, il y a le partage des savoirs et des outils. Violaine est architecte de formation. Après avoir travaillé sur de nombreux chantiers terre-paille avec ossature bois en France, elle est rentrée en Belgique et s'est progressivement spécialisée dans le coaching de chantiers participatifs. Ces chantiers réunissent des personnes qui souhaitent expérimenter ou amélio-

rer les techniques de construction alternatives, et désireuses de faire quelque chose de leurs mains. C'est sur le terrain d'un des chantiers qu'elle a coordonnés qu'elle a finalement construit sa propre maison, qu'elle appelle « ma



cabane », avec des matériaux de récupération. « La paille est un matériau génial et j'ai découvert la technique sans structure bois. J'avais envie de tenter l'expérience de la vie dans un espace réduit, d'être plus proche de la nature et reconnectée à l'essentiel. J'y vis depuis deux ans. C'est une formule expérimentale, une expérience pratico-pratique à durée indéterminée, plutôt à court terme, mais pas un projet de vie. Avec quelques amis, mon compagnon et moi cherchons un lieu où créer un habitat groupé. » À Ramillies, Violaine animera un atelier d'enduit en terre sur bottes de paille.

La fête organisée sera aussi l'occasion de découvrir une expo photo et un documentaire. Ian Dykmans a promené son objectif au quartier de La Baraque, mais aussi à Lathuy, au Gestiaux ou encore au Grand Warichet, où se sont développées des formes alternatives d'habitat. Bien sûr, en accord avec l'adage *« pour vivre heureux vivons cachés »*, les lieux exacts de ces habitats ne seront pas dévoilés. Pour le photographe bruxellois, *« c'était un plaisir de réaliser cette mission photographique à la campagne*

et de rencontrer des gens qui ont fait des choix de vie plus simples, moins matérialistes. Je suis heureux aussi de soutenir la cause de l'habitat léger. J'ai découvert une manière très intéressante de répondre à la difficulté de se loger. Cela m'a même donné envie de faire ça ! »

> **Caroline Dunski**

Le samedi 26 septembre 2015 à partir de 14h, sur le terrain de football de Mont-Saint-André, rue du Grand Warichet à Ramillies
Accès gratuit
Infos : www.rbdl.be - 010 61 60 15

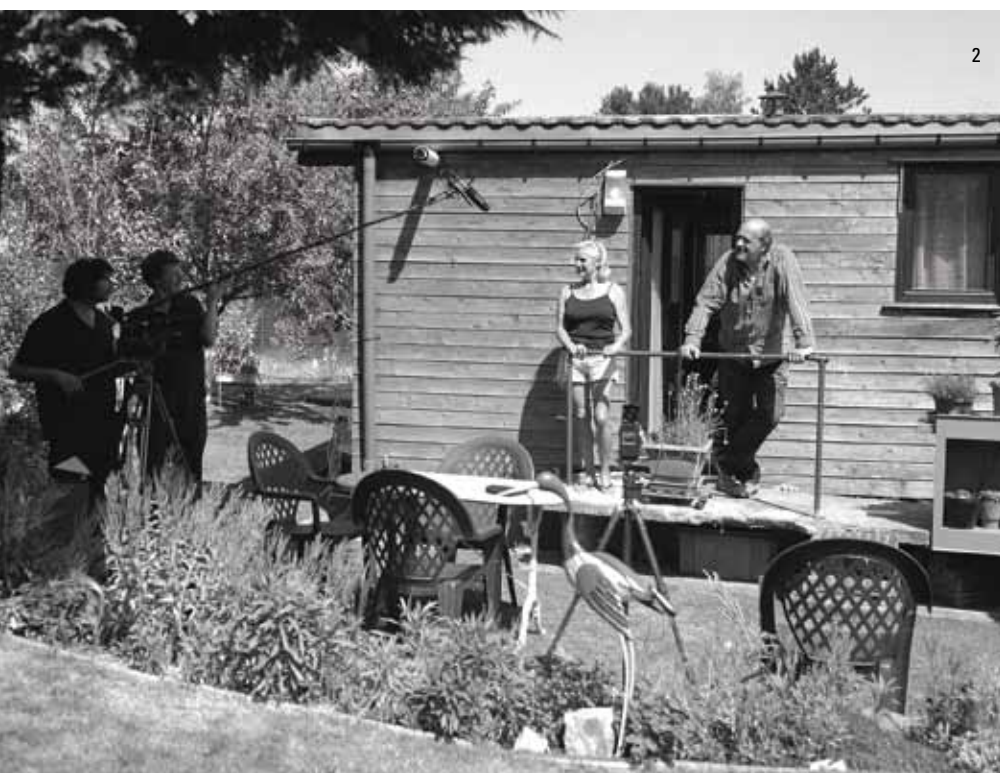
Le cadre juridique et réglementaire

Même si une population grandissante fait le choix de l'habitat léger, celui-ci reste illégal et irrecevable. Les difficultés majeures que ces personnes rencontrent sont relatives à des questions de salubrité et d'aménagement du territoire. Sur le plan de la réglementation, le Code wallon du logement ne reconnaît pas l'habitat léger comme *« logement »*. Les normes de sécurité et de salubrité exigent une certaine hauteur sous plafond, une superficie au sol minimale ou encore un coefficient d'éclairage naturel. Quant à la réglementation en termes d'aménagement du territoire, elle détermine des zones forestières ou agricoles, par exemple, dans lesquelles il n'est pas permis d'habiter. Par ailleurs, quelle que soit la nature de la zone, l'administration relègue tout simplement l'habitat léger à l'infraction...

« On ne va pas mettre n'importe quoi (entendons « logement ») n'importe où (entendons « aménagement du territoire ») et n'importe comment (entendons « logement décent », tel que défini par l'article 23 de la Constitution). » Cette phrase, somme toute simpliste, reflète assez bien les nœuds réglementaires dans lesquels s'embarlificote l'habitat léger. D'aucuns estiment que « la norme exclut alors qu'elle était censée protéger » et que « la loi doit accompagner le citoyen et non l'empêcher dans sa recherche de solution ».

Le Réseau brabançon pour le droit au logement (RBDL), qui organise la journée festive du 26 septembre, revendique que les normes de l'aménagement du territoire et de salubrité soient allégées et propose des prescriptions adaptées à l'habitat léger. Ce pourrait être, par exemple, l'élaboration d'un permis d'installation et la création de zones *« mixtes »*, à savoir une mixité du bâti (maisons traditionnelles et habitat léger) et de l'usage (permanent ou intermittent).

> **C. Du.**



Quand le non-marchand programme du cinéma

La Quadrature du Cercle, pour un cinéma de qualité

La Quadrature du Cercle, réseau de programmeurs de cinéma dans le secteur non marchand, pratique l'échange de bons plans et développe une synergie entre cinéma et spectateurs.



Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles

À l'occasion de la Fête de la FWB, les amateurs de salles obscures pourront découvrir (ou redécouvrir) le cinéma belge sous toutes ses formes. Comédie, drame, documentaire, films d'animation, etc. En Brabant wallon, le vendredi 25 septembre, le Centre culturel de Tubize propose *Melody*, un film qui aborde frontalement la question de la gestion pour autrui, et celui de Braine-l'Alleud présente *Le goût des myrtilles*, un voyage initiatique qui parle de vieillesse et de mort. Le dimanche 27, le Centre culturel de Genappe diffuse le documentaire *L'homme qui répare les femmes*, au sujet du docteur Denis Mukwege, gynécologue et militant des droits de l'homme congolais internationalement connu comme l'homme qui répare ces milliers de femmes violées durant 20 ans de conflit.

> C. Du.

La Quadrature du Cercle est née en 2012, après le lancement de *laplateforme.be*, une plateforme virtuelle initiée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui vise à promouvoir les documentaires produits au sein de la FWB auprès du secteur socioculturel et pédagogique et à inciter celui-ci à les programmer dans le cadre de projections publiques et/ou scolaires.

Actuellement, la Quadrature du Cercle réunit principalement des centres culturels, mais elle est ouverte à d'autres opérateurs qui, tous, peuvent se transformer en programmeurs de cinéma, même s'ils ne disposent pas d'une salle de projection : écoles, bibliothèques, associations d'éducation permanente... En Brabant wallon, les centres culturels de Tubize, Nivelles, Genappe et Braine-l'Alleud en sont déjà membres.

L'idée de créer un réseau pour discuter des problématiques de chacun en échangeant les « bons plans » est née spontanément des questionnements communs de ces programmeurs occasionnels ou réguliers. « Les membres ont tous des réalités fort différentes, confie Sylvia Pigarella, animatrice du Centre culturel de Tubize. Certains sont en ville, d'autres dans un milieu rural ou en banlieue, ils peuvent avoir une salle de cinéma à gérer ou pas, ne programmer que du cinéma ou pas... Toutefois, tous ont des objectifs communs : diffuser et promouvoir un cinéma de qualité dans des conditions optimales de projection, avec des attentions particulières pour le public. C'est-à-dire que, par exemple, nous 'habillons' les projections de rencontres avec les auteurs, les comédiens ou des invités liés à la thématique du film. Ces échanges sont particuliers

et favorisent la promotion d'un cinéma riche et varié. Ils valorisent les professions liées et entrent directement en lien avec nos missions de programmeurs en FWB : l'éducation permanente, l'éducation aux médias, à l'image, la diffusion. »

Ouvrir le débat

L'animatrice indique aussi qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une salle de projection pour faire partie de la Quadrature du Cercle. C'est d'ailleurs un des indéniables avantages de travailler en réseau : l'un amenant son public, l'autre prêtant sa salle de projection, un troisième veillant à trouver la personne adéquate pour lancer un débat...

En partenariat avec les distributeurs et les producteurs cinématographiques et en s'appuyant sur les associations locales, les membres du réseau ont développé diverses actions communes. C'est ainsi que le documentaire *Caricaturistes - Fantassins de la démocratie* a été diffusé dans de nombreux lieux de la Fédération Wallonie-Bruxelles, même si l'attentat de Charlie Hebdo a créé une psychose entraînant parfois la suppression de séances programmées. Prochainement, la Quadrature du Cercle organise la tournée du long-métrage *Le Challat de Tunis*, Bayard d'Or de la première œuvre au FIFF (Festival international du film francophone) et, pendant le mois de novembre se tiendra la troisième édition du Week-end du Doc, pour amener le documentaire au plus près des gens. « Toutes ces initiatives visent à encourager le public à retourner vers le grand écran, à sortir pour rencontrer des gens et ouvrir le débat. »

> Caroline Dunski

www.laquadratureducercle.be



1) Le Stampia, 2) La rentrée d'Arlette, 3) Baraque foraine

agenda 9/15

épinglé pour vous...

sa et di 5 et 6/9, 12 et 13/9, de 14h à 18h, à Jodoigne (Mélin) / exposition

Exposition de L'Atelier de l'Image

Les photographes de l'Atelier sont sortis de leur berceau de Tourinnes-la-Grosse pour flâner au cœur du village de Mélin, de son hameau de Gobertange et dans la campagne alentour. Christian Couwenbergh, Jean-Pierre Fourneaux, Dominique Massant, Dominique Mouvet, Patrick Meunier, Marie-Laure Naeye, Luc Remy, Jacques Van Mierenhocht ont engrangé une moisson d'images. Ces témoignages de la vision de chacun sont exposés dans les ateliers d'Eric Kengen, peintre et sculpteur (en face de l'église Notre-Dame de la Visitation).

0486 79 07 60 - www.culturejodoigne.be - 010 81 15 15

du 2 au 12/9, à Braine-l'Alleud / exposition

La bande des idées

BD et politique, une alliance prolifique... Le pouvoir est un embrayeur de rêves, un terrain fertile aux histoires, que des ados ont imaginées et illustrées au cours de stages estivaux. Leurs créations sont à découvrir à la Bibliothèque.

010 62 10 33 - www.ccbw.be

sa et di 5 et 6/9, de 8 à 18h, à Louvain-la-Neuve / bande dessinée

Diagonale, fête de la BD

Pour la 1ère fois, le Prix Diagonale, existant depuis 8 ans, se double d'un festival dédié à la BD. Il accueille la Chine, invité d'honneur, et sa gastronomie, ses danses et ses dragons. Au programme : la présence des Éditions Fei, une grande brocante BD, le Rallye du Journal Tintin, une expo sur les Schtroumpfs et une autre sur Victor Hugo, un village des enfants, et d'autres animations sur la Place de l'Université, la Place des Wallons et la Grand-Place. Un concert spécial "BoyzBand Dessiné" et des auteurs en dédicace.

www.prix-diagonale.be - 010 43 61 01

ve et sa 11 et 12/9, à Jodoigne / découverte festive

Le Stampia

Dans le cadre de ses 20 ans, le Brabant wallon et ses partenaires Les Baladins du Miroir, le Gal Culturalité et le Centre culturel de Jodoigne vous invitent à venir découvrir le domaine du Stampia, nouveau lieu de résidence pour les Baladins du Miroir et le Gal Culturalité. Le vendredi : une soirée festive (illuminations et musique) avec la reprise du *Chant de la Source*. Le samedi, laissez-vous tenter par les spectacles de La Maison Éphémère, du Théâtre des Quatre Mains, de Max Vandervorst, des balades nature ou balades contées, un repas-barbecue et petite restauration, des

animations telles que grimpe d'arbre, sérigraphie, démonstrations d'Histron Circus...

www.culturejodoigne.be - 010 81 15 15

ve et sa 11 et 12/9, à Braine-le-Château / musique

Shamrock

Ce festival, organisé par de nombreuses associations du village, propose de découvrir les valeurs sûres et les nouvelles pépites de la musique folk et celtique tout en appréciant des breuvages gaéliques et en dégustant des crêpes, du saumon et autres délices celtiques.

Au programme : le 11/9, à 19h : Guard Van, à 21h : The Black Tartan Clan, à 23h : Celkilt ; le 12/9 à 15h : Les Déménageurs, à 16h30 : Les Mâles de Mer, à 18h : Faran Flad, à 19h30 : Outside Duo, à 21h30 : Cré Tonnerre, à 23h30 : Paddy and The Rats.

02 355 73 75 - www.association-braine-culture.be

di 20/9, dès 17h, à Rixensart (Genval) / rencontre littéraire

Des auteurs du cru au vignoble !

Rencontre, parrainage et apéro dinatoire au vignoble de Genval, pour une fin de journée littéraire et gastronomique. L'invité, Bernard Tirtiaux, dont la prochaine cuvée du vignoble portera le nom, commencera par parrainer un pied de vigne avant de parler de son oeuvre d'écrivain. À 18h30, début du repas en mode « auberge espagnole » (chacun vient avec quelque chose à boire/à manger). Soirée proposée en compagnie des Vins de Genval.

02 653 88 28 - www.ccrixensart.be

sa 26/9, à Ramillies (Mont-Saint-André) / découverte festive

Habitat léger en fête

Lire en pages 12 et 13

sa 26/9 à 20h, à Waterloo / théâtre

La rentrée d'Arlette

De Zidani et Patrick Chaboud
L'heure de la rentrée a sonné... Et Arlette Davidson, farouche défenderesse de Françoise Dolto et du Dr Decroly, prend la succession de Célestine Bernstein, préfète sévère, mais juste. Avec les nouveaux décrets inscriptions et leurs problèmes collatéraux, en passant par Zohra, la jeune stagiaire Afghane, ou encore Françoise Stouff, l'assistante sociale en plein divorce, sans oublier la visite de la reine Mathilde... ou encore le fantôme de Célestine qui hante les murs de la classe... C'est clair que l'année scolaire promet d'être fatigante, fatigante, fatigante ! Un spectacle décoiffant, entre émotion, propos corrosifs et humour... Zidani y livre une série de personnages aussi savoureux qu'hilarants.

02 354 47 66 - www.centre-culturel-waterloo.be

di 27/9 à 11h et 16h, à Nivelles / promenade théâtrale

Walking thérapie

Un projet de Nicolas Buysse & Fabio Zenoni, dirigé par Fabrice Murgia.

Après *Trop de Guy Béart tue Guy Béart*, voici une nouvelle promenade sous casque de la Compagnie Victor B., un « roadmovie thérapie » pour 100 spectateurs, en ville ou en banlieue... Une petite conférence sur tabouret, sur le bonheur et l'optimisme, et donc sur le grand malheur et la tristesse, qui se poursuit par un « safari » urbain mené par deux prédicateurs complètement déjantés, en chasse de tout ce qui assombrit notre utopie d'une vie meilleure, en guerre contre nos braconniers à nous que sont le malheur, la tristesse et la peur de l'autre ou de nous-même.

067 88 22 77 - www.centrecultureldenivelles.be

di 27/9 à 16h, à Rebecq / jeune public (dès 6 ans)

Baraque foraine

Création collective des Ateliers de la Colline Lucien, Caroline et André sont venus nous faire un spectacle, avec leur baraque foraine, pour nous raconter leur histoire. Leur histoire s'est écrite comme celle de tous, au gré des choix que l'on fait, parfois par envie, par désir, par rêve, parfois par nécessité ou par dépit. Tous les trois sont occupés à faire tourner la baraque d'André, forain au caractère bien trempé dont la réputation n'est plus à faire. Lucien, Caroline et André inventent, ensemble, un avenir singulier et nouveau.

067 63 70 67 - www.rebecqculture.be

ve 2/10 à 20h, à Tubize / musique classique

Jodie Devos en récital

En 2014, la musicienne a obtenu le second prix du Concours Musical International Reine Élisabeth (chant) et remporté le prix du public Musiq'3. Dans le cadre du Festival musical du Brabant wallon, elle est accompagnée au piano par Patrick Leterme, que vous avez pu entendre lors des soirées du concours Reine Élisabeth. Au programme : Henri Duparc *L'Invitation au voyage*, Gabriel Fauré *Prison*, Francis Poulenc *Les Fiançailles pour rire* et *La Dame de Monte Carlo*, Richard Strauss *Brentano Lieder, op. 68* et Joseph Canteloube *Chants d'Auvergne* (extraits).

02 355 98 95 - www.tubize-culture.be

Cet agenda est absolument incomplet !
Consultez nos articles et Culturebw.be,
vitrine de la culture en Brabant wallon



invitation

Soirée d'information

Le Community Land Trust... une piste d'accès au logement

De 18h30 à 19h : Accueil - sandwich

- > **Diffusion du film « Le Community Land Trust bruxellois, une terre partagée pour un habitat responsable »**
Réalisé par le Gsara (3'36'')
- > **Présentation du concept CLT**
Par Benoît Debuigne de l'asbl Habitat et Participation
- > **Diffusion du film « Construire du logement pour tous »**
Réalisé par l'asbl Habitat et Participation (25')
- > **Témoignages des porteurs de projets CLT**
« Alodgî » à Céroux-Mousty
« Les Fondus du Petit Marais » à Jemappes
- > **Débat/échanges**

Un Community Land Trust (CLT) est une structure juridique sans but lucratif qui propose prioritairement à la vente des logements accessibles à tous, dans une perspective de mixité sociale. Le CLT permet de limiter la spéculation immobilière. Les habitants font partie de son organe de gestion et, à ce titre, il s'agit d'un réel modèle de gestion participative.

Dans le cadre d'un cycle de séances d'information sur le thème du « Community Land Trust » (CLT), l'asbl Habitat et Participation, en collaboration avec le Centre culturel du Brabant wallon et la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon, vous propose une soirée de présentation et d'échanges autour de cette piste d'accès et d'appropriation de son logement et de son quartier.

Lundi 5 octobre 2015
de 18h30 à 21h30

Ferme du Biéreau
Avenue du Jardin Botanique à 1348 Louvain-la-Neuve



Inscription obligatoire avant le 1er octobre 2015
m.urbanisme@ccbww.be ou <http://tinyurl.com/cltbw5oct>
Tarif : 5 euros (sandwich et boissons compris)

